

Antananarivo, le 28 novembre 2016

### L'Assemblée parlementaire de la Francophonie au XVI<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie à Antananarivo (Madagascar)

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie a participé au XVI<sup>e</sup> Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie à Antananarivo du 26 au 27 novembre 2016. Son premier Vice-président, M. Jacques Chagnon, Président de l'Assemblée nationale du Québec, a prononcé une allocution devant les Chefs d'Etat et de Gouvernement le 28 novembre afin de présenter l'Avis remis par l'APF à cette occasion. Il suppléait ainsi le Président de l'APF, M. Aubin Minaku, Président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo.

« Cerner les éléments indispensables à la croissance partagée et au développement durable nous invite à emprunter une démarche globale qui, de l'économie à l'éducation ou à la responsabilisation des entreprises, dévoile les liens d'interdépendance qu'il n'est plus possible d'ignorer. Il nous appartenait de détailler chacune de ses relations et de resserrer notre analyse jusqu'à la structure de chacune d'entre elles, afin d'aboutir à des recommandations crédibles et réalisables » a ainsi affirmé le Président Chagnon lors de son allocution. Il a ensuite invité les représentants du Parlement francophone des jeunes à remettre à la Secrétaire générale de la francophonie et au Président du Sommet les textes qu'ils ont élaboré à Berne à l'occasion de la septième édition du Parlement francophone des jeunes.

La délégation de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie était également composée de M. Pascal Terrasse, secrétaire général parlementaire de l'APF et député français.

Pour la première fois de l'histoire de l'OIF, une vingtaine de jeunes âgés de 18 à 30 ans ont participé et ont été directement associés aux travaux des instances et du Sommet de la Francophonie. Des représentants du Parlement francophone des jeunes, dont ses deux co-porte-paroles, faisaient ainsi partie du Comité de rédaction de la Déclaration des jeunes francophones, présentée lors de la Cérémonie officielle d'ouverture du Sommet.

Pour en savoir plus :

[apf.francophonie.org](http://apf.francophonie.org)

*L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires.*

L'APF a été un partenaire actif de ce projet d'implication des jeunes dans les instances de décision de la Francophonie, aux côtés bien sûr de l'OIF et aussi de la Confédération suisse, de l'Agence universitaire de la Francophonie et de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ).

Pour en savoir plus :

**[apf.francophonie.org](http://apf.francophonie.org)**

*L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires.*